

Réunion de quartier du 14/09/2021

Relevé succinct des principaux échanges

24 personnes présentes

– Pharmacie

Q : Pourquoi avoir attendu le décès du pharmacien pour prendre le relais alors qu'il n'y avait pas beaucoup d'offres avant ?

R : La pharmacie est une entreprise privée, la mairie n'a pas à intervenir dans son fonctionnement.

– Sécurité routière

Q : Au niveau du vieux chêne, comment est fait le choix de l'aménagement retenu ?

R : La mairie fait appel à un bureau d'études spécialisé en sécurité routière et en urbanisme qui envisage les différentes possibilités.

Q : Pour les habitants de la route d'Orléans, avec la proposition d'aménagement, il paraît difficile de pouvoir rentrer chez eux ? Comment stationner ponctuellement le temps de faire descendre une personne à mobilité réduite par exemple ?

R : Ces remarques seront transmises au bureau d'études qui va les prendre en compte et faire une nouvelle proposition.

Q : Est-ce que les habitants seront concertés sur le choix final de l'aménagement du vieux chêne ?

R : Oui.

Q : Est-il possible de mettre un passage piéton dans la rue du Pré aux Moines ? Beaucoup de personnes s'y garent pour emmener les enfants à l'école suite à la nouvelle organisation d'entrée dans les classes.

R : Oui, un passage piéton sera fait.

Q : Il y a des problèmes de vitesse sur la RD 14, est-ce que des solutions sont envisagées ?

R : Le problème est connu, des études sont à mener en lien avec le Département du Loiret. Comme c'est une voie réservée à la Défense, nous sommes limités dans les aménagements possibles.

Q : Il y a des problèmes de circulation rue Neuve, est-ce que des solutions peuvent être envisagées ?

R : Oui, des réflexions sont en cours.

Q : Peut-on demander aux gendarmes de faire des contrôles routiers ?

R : Oui, c'est déjà le cas. Monsieur le Maire a déjà demandé à ce que les gendarmes interviennent. La répression est nécessaire mais il est nécessaire de continuer à faire de la prévention et de la pédagogie.

Q : Des voitures circulent très vite sur la route de Sennely et la rue du Commerce ? Peut-on envisager de mettre un sens unique ?

R : Toutes ces réflexions sont très intéressantes et peuvent être des points aux ordres du jour des réunions thématiques. De la même façon, le stationnement à Vienne-en-Val peut être étudié.

- Fibre

Q : Est-ce que l'installation de la fibre va engendrer des frais aux contribuables ?

R : Non, ni aux habitants, ni à la commune. Si une personne choisit d'être fibrée, c'est son opérateur qui fera le raccordement. Ce dernier ne doit rien coûter (du boîtier à la maison), nous allons nous faire confirmer ce point une nouvelle fois.

Il n'y a pas d'opérateur dédié, la concurrence est libre.

- Ouverture des commissions

Q : Est-ce que les personnes qui participent à aux commissions seront rémunérées ?

R : Non.

Q : Est-ce que les réunions ont lieu le samedi ?

R : Non, les réunions ont généralement lieu le soir en semaine.